

VOTRE INTERVENTION À MEDIN AU LAC – ADMISSION

Chère patiente, cher patient,

Afin de rendre votre séjour à MEDIN au Lac aussi court et agréable que possible, votre admission s'effectuera peu de temps avant l'intervention. Nous avons besoin de votre collaboration pour garantir le bon déroulement de la procédure.

Avant le jour de l'opération :

Lors de votre visite chez le médecin concerné ou lors de la fixation de la date de l'opération, vous recevrez des documents et des questionnaires importants.

Veuillez remplir ces questionnaires le plus rapidement possible et remettez les à votre chirurgien, ou envoyez-les signés à MEDIN au Lac, Rue d'Aarberg 52, 2503 Bienne (enveloppe jointe).

Vous serez informé(e) de l'heure d'admission exacte les jours précédant l'intervention prévue.

Le jour de l'admission/de l'opération :

Nourriture : Veuillez ne plus manger 6 heures avant l'admission !

Boissons : Jusqu'à deux heures avant votre admission, vous pouvez boire du liquide clair à volonté, également sucré (par ex. de l'eau, du sirop, du thé sucré ou du café noir). En revanche, vous ne devez en aucun cas boire des jus (p. ex. du jus d'orange), des produits laitiers ou de l'alcool.

Médicaments : Le matin du jour de l'opération, vous devez prendre chez vous tous les médicaments prescrits avec une gorgée d'eau, ou selon les indications de votre médecin. **Les exceptions sont** les médicaments contre le diabète et les anticoagulants. Veuillez absolument discuter de ce type de médicaments par avance avec votre médecin.

Soins du corps : Le matin de l'opération, prenez une douche complète comme d'habitude, mais n'utilisez pas de gel douche ou de lotion pour le corps contenant des lipides. Ne rasez pas la zone à opérer.

Vêtements : portez des vêtements confortables et laissez vos bijoux et de grosses sommes d'argent à la maison. Emportez éventuellement de la lecture.

Accès : utilisez les transports publics ou faites-vous conduire à MEDIN au Lac. Après une admission ambulatoire, vous devez être pris en charge par un adulte et être accompagné pendant les premières 24h ou selon la durée indiquée par le médecin. Convenez avec votre accompagnateur d'une heure approximative pour venir vous chercher et d'un numéro de contact lorsque votre sortie est imminente. S'il le souhaite, votre accompagnateur peut patienter dans le café confortable de la "Residenz au Lac" située en face.

Présentez-vous à la réception de MEDIN au Lac à l'heure indiquée. Emportez les documents nécessaires:

- Votre carte d'assurance
- Le formulaire de consentement opératoire et l'information sur l'anesthésie signés (si pas déjà remis)
- Une liste de tous vos médicaments (si pas déjà indiquée sur le questionnaire)
- Les documents médicaux qui vous ont été indiqués ou remis
- Les radiographies, les résultats de laboratoire

- La carte d'allergie, la carte de groupe sanguin et le passeport du stimulateur cardiaque, le cas échéant
- Si nécessaire et si vous en disposez, des cannes, une écharpe pour le bras, etc.

Il n'est malheureusement pas toujours possible de déterminer à l'avance le moment exact de l'opération. Nous vous remercions de votre compréhension si un certain temps d'attente est nécessaire.

Au centre chirurgical ambulatoire MEDIN au Lac

Dès votre arrivée, nous vous accompagnons dans la salle de préparation du MEDIN au Lac en passant par le vestiaire. Notre équipe d'anesthésie vous y attend, vous explique la procédure à suivre et pour s'assurer que toutes les mesures soient prises pour votre sécurité, vous connecte à nos systèmes de surveillance du cœur, de la circulation et de la respiration. Une petite perfusion nous permet de vous administrer - si vous le souhaitez - des médicaments calmants.

La suite de l'anesthésie dépendra du type d'intervention et de la forme d'anesthésie qui a été convenue avec vous.

Pour l'opération, vous serez ensuite accompagné dans l'une de nos trois salles d'opération.

Après l'opération/Départ

Après l'opération, vous pouvez vous reposer dans notre clinique de jour. Selon le type d'opération et la méthode d'anesthésie choisie, vous devriez être surveillé(e) en salle de réveil pendant un temps raisonnable après l'opération, jusqu'à ce que vous vous sentiez à nouveau en forme pour rentrer chez vous accompagné(e). Pendant ce temps, nous vous servons une petite collation et du café, du thé ou de l'eau.

Normalement, vous pouvez quitter MEDIN au Lac peu de temps après l'intervention. Après une opération des yeux ou de la main, c'est possible déjà après quelques minutes. Après une opération de gynécologie, de chirurgie générale ou orthopédique, il peut s'écouler quelques heures jusqu'à ce que votre corps ait éliminé tous les médicaments et que vous puissiez rentrer chez vous avec votre accompagnant/-te.

À la maison

Lors de l'annonce de l'opération, le chirurgien vous a donné des instructions pour les jours suivant l'opération. Veuillez les suivre à la lettre. Il s'agit notamment de consignes de repos ou de mobilisation, d'ordonnances pour des analgésiques ou autres médicaments, éventuellement d'autres thérapies, de consultations de suivi et d'un numéro de téléphone d'urgence à appeler si les heures qui suivent votre sortie de MEDIN au Lac ne se déroulent pas comme prévu pour vous.

Nous espérons que ce résumé des événements de "votre" journée d'opération à MEDIN au Lac vous a informé, rassuré et donné confiance en un déroulement sans complications. Nous espérons que votre séjour chez nous soit agréable. Nous vous souhaitons un prompt rétablissement et vous adressons nos meilleures salutations.

Votre équipe MEDIN au Lac